

FICHE CAFETERIA

Pour tous les Secteurs

A retourner pour le **24 Août 2026** accompagnée de votre règlement
au service intendance

Nom - Prénom de l'apprenant / l'élève :

Classe 2026-2027 :

S'inscrit à la cafétéria et joint :

☐ Un chèque de 100 € libellé à l'ordre de l'Ogee Sainte Marie (Correspondant au droit d'accès par année de 40€ et 60€ d'acompte en pré-paiement*)

Merci d'indiquer :

Le nom de la Banque et le n° du chèque :

☐ Des espèces (à déposer à l'intendance contre reçu)

*** Si vous êtes déjà scolarisé au LPO-UFA Jean Rose, vous devez renouveler votre droit d'accès par chèque ou en espèces. Le badge de cafétéria se trouve sur l'application École-Directe. Il permet de consommer à la cafétéria après inscription de l'apprenant.**

Merci d'inscrire le nom - prénom et classe au dos du chèque.

L'obtention d'un badge "physique" est facturé 5€.

Pour les élèves en apprentissage :

L'apprenant (mineur et majeur) Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la cafétéria Date : Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »	Si mineur, les parents ou représentants légaux Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la cafétéria Date : Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »
--	--

Pour les élèves en voie scolaire :

L'élève Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la cafétéria Date : Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »	Les parents ou représentants légaux Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la cafétéria Date : Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »
---	---